

Soutenir l'école en milieu rural



Partant du constat d'une évolution démographique à la baisse, un protocole local vient d'être signé pour trois ans entre la Communauté de communes des Collines du Perche et l'Éducation nationale afin de rédiger un projet d'écoles intercommunal pour les maternelles et primaires.

Une réflexion entamée et travaillée il y a un an pour la réorganisation de six écoles sur le territoire de la Communauté de Communes des Collines du Perche. « *En Loir-et-Cher, face à la baisse démographique et particulièrement dans des territoires excentrés comme le Perche vendômois, ces protocoles permettent de prendre des décisions et de réorganiser l'école en prenant le temps de la réflexion* » soulignait Sandrine Lair, inspectrice d'académie de Loir-et-Cher lors de la signature du protocole local dans la salle des fêtes de Beauchêne.

Aujourd'hui débute donc entre ces établissements scolaires et leurs enseignants, les parents d'élèves et les élus, un travail de trois ans pendant lequel l'ensemble des acteurs vont organiser l'école de demain sur l'ensemble d'un territoire qui compte 6 000 habitants pour 298 km² dont 350 enfants, une faible densité de population inférieure à 20 habitants par km². Réorganiser la restauration ou le transport scolaire entre autres, des enjeux qui prennent du temps pour que la coordination soit plus opérationnelle. *«Au cours de ce premier semestre à venir en 2021, nous allons avoir un rythme soutenu pour arriver à la rentrée de septembre avec un début de projet construit tout en prenant notre temps pour s'approprier la perspective d'une école intercommunale»* concluait Karine Gloannec-Maurin, présidente de la Communauté des Collines du Perche.

[Mobilisation chez Néovent](#)



Malgré la fermeture de ses activités lors du confinement débuté au mois de mars, le club de voile de Néovent a su mobiliser ses ressources et proposer une fois de plus un accueil de qualité dès sa réouverture.

Les différents projets et aménagements réalisés ont permis de proposer les habituels stages de pleine nature et stages de voile à destination des enfants du territoire dans les meilleures conditions sanitaires possibles. Le déplacement du point location à l'entrée de la structure a offert un accès en plein air favorable au déroulement de l'activité et à l'accueil des publics. Tous les efforts consentis ont été récompensés par une fréquentation considérablement accrue au cours de l'été.

Le succès des activités nautiques s'est poursuivi en septembre avec un certain nombre de nouveaux pratiquants venus gonfler l'effectif des habitués. En cette rentrée 2020, l'activité école de voile adulte ainsi que la planche à voile ont été particulièrement plébiscitées. Les adhérents du club ont pu découvrir leur nouvel encadrant, Louis Follenfant, éducateur sportif en apprentissage originaire de Villiers-sur-Loir. Louis participe d'ores et déjà à la gestion administrative et à l'encadrement des publics, dont le Club des Pirates et le Club des Robinsons (accueil périscolaire du mercredi proposé par Néovent) qui ont vu arriver récemment de nouveaux participants.

En lien avec la Communauté d'Agglomération des Territoires Vendômois, Néovent s'occupe désormais d'organiser et d'encadrer les cycles de voile scolaires à destination des écoles du territoire. Les 17 élèves de la classe de CM2 de Villiers-sur-Loir ont été les premiers à bénéficier de ce nouveau dispositif, avec la réalisation d'un cycle de voile en optimist et catamaran de 6 séances.

Surfant sur la vague de son succès estival, l'organisation du traditionnel stage de pleine nature des vacances de la Toussaint a connu un franc succès, avec pas moins de 21 participants âgés de 6 à 14 ans. La semaine suivante, c'est une douzaine de marins d'eau douce qui se sont rassemblés au Pouliguen pour un stage de voile en mer organisé par Néovent, en planche à voile ainsi qu'en

dériveur double.

Depuis l'entrée en vigueur du second confinement, le protocole sanitaire renforcé établi par l'association a permis de maintenir ouvert l'accueil périscolaire du mercredi. Les activités sportives du samedi sont malheureusement en pause, mais le club et ses dirigeants ont profité de l'évènement mondial du Vendée Globe pour solliciter les adhérents et maintenir le lien avec le club. Ainsi une équipe Néovent s'est créée et a rejoint les quelques 850 000 participants virtuels sur la célèbre application Virtual Regata. Ne ménageant pas leurs efforts, les bénévoles et salariés du club préparent leur retour sur l'eau !

**Néovent - 25 Rue des Plans d'Eau,
41100 Villiers-sur-Loir - 02 54 23 04 84**

[La ville de Vendôme pilote pour l'alimentation](#)



En novembre, la ville de Vendôme et sa cuisine centrale étaient récompensées comme une des quinze structures pilotes, parmi les 181 candidatures reçues, pour être accompagnées pendant un an par l'ADEME (l'agence de transition écologique) afin de se préparer à adopter au 1er janvier 2022 certaines mesures pour les cantines de restauration collective

En juillet, la mairie de Vendôme a répondu à l'appel à projet de l'ADEME « Les cantines s'engagent » sous la responsabilité d'Agnès MacGillivray, adjointe en charge des marchés publics et de l'alimentation et Rudy Rolland, directeur de la Cuisine centrale. Avec le retour positif, l'ADEME s'engage donc à accompagner la ville pendant un an avec des outils et des méthodes et par la venue d'un expert qui, dans un premier temps, va établir un diagnostic de la cuisine centrale servant 260 000 repas par an.

« Faire un point sur l'approvisionnement des produits durables, identifier les plastiques qui, petit à petit, vont être éliminés... Tout un tas de mesures pour que nous soyons prêts au 1er janvier 2022 à

introduire 50% de produits durables et de qualité, c'est-à-dire des produits AOP, IGP, AOC, produits fermiers et issus d'exploitation à haute valeur environnementale et dont 20% de produits bio minimum » conclut l'élue.

[Souscription «Histoire de Courtanvaux»](#)



Grâce à la solidarité concrète d'un certain nombre de ses lecteurs et amis, l'association des Editions du Cherche-Lune a pu sortir de l'ornière financière où l'avait plongée la période très difficile que nous traversons. Ainsi, Cherche-Lune a le plaisir de vous proposer en souscription l'ouvrage sur le château de Courtanvaux (situé à Bessé-sur-Braye dans la Sarthe) et sa riche histoire.

«Histoire de Courtanvaux - Un joyau entre Vendômois et Maine»

C'est au coeur d'une vallée verdoyante du département de la Sarthe, aux confins du Vendômois et du Perche, que se cache le château de Courtanvaux, un petit bijou architectural méconnu du grand public, qui est cependant un des hauts-lieux de notre patrimoine. Cette magnifique demeure édifiée à la fin du xve siècle, appartenait à de puissants personnages dont les plus éminents furent Gilles de Souvré, un proche d'Henri III et d'Henri IV, institué gouverneur du futur Louis XIII, le marquis de Louvois, ministre de Guerre de Louis XIV, et Maman Quiou, la gouvernante du roi de Rome.

Mais ce livre n'oublie pas la dimension locale, ressuscitant au fil des périodes et des événements tout un peuple d'employés du château, de modestes paysans, de notables de la ville de Bessé-sur-Braye, qui eurent des relations, tantôt souriantes, tantôt tendues, avec les châtelains de Courtanvaux. Franchissons les portes du domaine et découvrons les multiples richesses qui s'offrent au visiteur à travers son histoire et ses légendes.

L'auteur : Auteur de plusieurs ouvrages sur l'histoire et le patrimoine, Franck Coudray, descendant du jardinier du château de Courtanvaux au service de Maman Quiou, nous dévoile dans son nouveau livre le cadre intimiste de cette grande demeure, pour le plus grand plaisir du lecteur.

Caractéristiques : 224 pages : format 23x26cm, couverture quadrichromie : 175 illustrations. Prix de vente public à partir du 1er janvier 2021 : **35€ (+7€ de frais de port)**

En souscription jusqu'au 31 janvier

Une histoire de patrimoine



Créé en 1993 par Claude Leymarios, le Comité Départemental du Patrimoine et de l'Archéologie en Loir-et-Cher (CDPA41) est toujours très actif. La publication d'ouvrages et, surtout, son travail sur le patrimoine local en font un acteur majeur pour la connaissance historique de notre département.

Alexandra Mignot, coordinatrice du CDPA41, ne ménage pas ses efforts « *Le CDPA aujourd'hui, c'est le terrain avec, principalement, l'inventaire photographique. Avant 1993, la structure originelle ne s'occupait que d'archéologie, organisée en chantiers amateurs encadrés et éclairés. Ainsi, les châteaux de Lavardin, Fréteval ou Montoire ont pu révéler certains petits trésors mais aujourd'hui, l'Etat interdit les fouilles sans encadrement des pouvoirs publics* » détaille-t-elle. Sortant aujourd'hui chaque année un ouvrage lié à une commune du Loir-et-Cher dans la collection « Patrimoine dans votre commune », le CDPA41, financé principalement par le Conseil Départemental, se retrouve coordinateur des énergies de la commune choisie. En effet, cette association, qui donne le tempo,

implique au maximum les gens de la commune et les associations locales.

Ainsi, le dernier ouvrage, consacré à Montoire et son canton, est le plus gros de la série des 54 déjà édités depuis 1993. « *Nous avons bien sûr toutes les compétences au sein du comité pour écrire mais le local, les administrés de la commune sont pour nous les principaux moteurs de ces ouvrages consacrés à leur territoire. Raconter l'histoire de la commune sur de l'inédit, c'est ce que l'on privilégie. Cette réunion grand public peut réunir des collectionneurs de cartes postales, des anciens souvent qui se souviennent de détails qui n'existent plus* » poursuit Alexandra Mignot appelant chacun à rechercher cette histoire locale par des métiers oubliés ou même du petit patrimoine. Ainsi, la coordinatrice du CDPA41 invite également les habitants à ouvrir leurs archives personnelles liées à l'histoire locale, découvrir des petits trésors, des pépites, en somme.

Le CDPA41 organise régulièrement des expositions reprises dans le catalogue des expositions proposées par le Conseil Départemental, des conférences, des sorties sur le terrain mais également des ateliers thématiques ou des sorties et interventions dans les écoles. Pas de temps morts pour le patrimoine Loir-et-Chérien que l'on retrouve dans un catalogue complet sur le site où les commandes sont possibles pour ces fêtes de fin d'année afin de compléter sa collection.

Tout le catalogue déjà édité et pour vos commandes : <https://www.cdpa41.fr>

[A l'ombre d'un poète classique](#)

DE PARFUMS ET DE RONCES

Hervé Ribes écrit d'abord pour le plaisir et l'amour banal des mots, « les mots formés dans l'ombre en lettres de lumière ».

Ce Vendômois solitaire et solidaire s'adonne à cette activité comme l'ont fait en d'autres temps Villon, Baudelaire, Nerval, Verlaine et Hugo, ses maîtres à penser. Pourtant, rien ne le prédestinait à l'écriture. « *Je n'ai pas appris la poésie à l'école. Je le regrette d'ailleurs. Le besoin, l'envie de composer des poèmes m'est venu comme ça ...* » Quant à la littérature classique, il l'a découverte sur le tard.

Après «Les lueurs de l'oubli», il vient de publier, aux éditions La Bruyère, son second recueil «De parfums et de ronces». À travers cette œuvre, cet «Orphée de la Lyre» mêle, de façon majestueuse, ses influences poétiques et romancières. On y rencontre tour à tour les personnages de Moby Dick, Edmond Dantès, Jean Valjean, Fantine et Gavroche. Leur présence n'est pas un hasard. En effet, s'il est vrai que cet autodidacte a sa propre personnalité, on retrouve tout de même en lui un point

commun avec ces protagonistes, qui nourrissent son âme d'artiste : ils sont, tous, seuls face à l'adversité. Au quotidien, il combat «la misère sociale, l'injustice et la bêtise.»

Avec ses mots, Hervé témoigne des bouleversements du mode de vie et des conséquences engendrées sur le comportement des individus et dans les rapports humains. Il s'insurge notamment contre le fanatisme, conditionné par «des forces obscures», la folie cruelle, la violence d'un monde brutal «qui écrase le brave et piétine l'intègre.» Au fil des vers, il dénonce l'individualisme. Il met également en exergue une société happée par le matérialisme, illusion selon laquelle la valeur d'un individu se mesure à ce qu'il possède. Mais ce n'est pas tout. Dans sa poésie, il est aussi question de vagabondage de l'esprit, d'errance «sans frein d'une lenteur puissante», «l'errance éternelle», «de la force féconde» et de lutte «dans la forêt profonde où plane un lent silence.»

Au-delà des strophes et des rimes enchantées, les écrits de ce passeur de mots invitent les lecteurs à prendre le temps de s'arrêter un instant, observer, écouter autrui, communiquer véritablement, se réjouir des petits bonheurs de la vie quotidienne.

En somme, ils nous aident à sortir de «l'allégorie de la caverne» dans laquelle nous enferme parfois l'ultra-connexion.

Sa dernière composition poétique n'est ni un plaidoyer, ni un réquisitoire. C'est un souffle de vie rythmé, un compagnon de chevet qui apporte de la lumière en cette période de nuit sans fin dans lequel le monde entier est plongé : «l'éclat de sa couleur révèle la conscience.»

Rodolphe NDONG NGOUA

Ce recueil de poèmes est disponible à la Maison de la Presse de Vendôme.

[Pour faciliter le développement du Loir-et-Cher](#)



Depuis novembre, le département vient de lancer une Agence d'attractivité, ambitionnant, à juste titre, d'attirer de nouveaux résidents, fédérer et faciliter l'installation de nouveaux professionnels.

Si on pouvait retenir de cette crise sanitaire un point positif, ce serait l'accélération de dispositifs qui étaient certes réfléchis mais qui demandaient encore du temps d'installation. Les décisions se

mettent en place plus rapidement, comme entre autres cette nouvelle Agence d'attractivité de Loir-et-Cher grâce à l'action du Conseil départemental. Avec une compétition qui devient bien visible entre territoires, le département se devait d'avoir un organisme visible pour faciliter le développement territorial et préparer l'avenir. *« Cette Agence d'attractivité va être facilitatrice et véritable bras armé du développement de notre département. Son rôle est de fluidifier, de mettre en réseau, de renforcer un écosystème local déjà solide et en interaction avec des acteurs et partenaires exogènes. Les actions déployées par l'agence sont autant d'outils dont chaque acteur privé et public, pourra s'inspirer pour faire rayonner le Loir-et-Cher, car l'attractivité est l'affaire de tous »* martèle Nicolas Perruchot, président de Conseil départemental de Loir-et-Cher.

Ainsi « Be LC » devient une marque territoriale à part entière pour traduire la volonté de construire et rendre perceptible une identité cohérente en regroupant sous une appellation unique l'ensemble des atouts d'une offre territoriale, incarnant une action collective au seul bénéfice du développement du département. L'Agence d'attractivité se dote d'une plate-forme numérique accessible à tous donnant à notre territoire une image pleine d'énergie, de modernité et de diversité, ce qui en fait sa richesse.

#fiersduloiretcher !

[Loiretcher-attractivite.com](https://loiretcher-attractivite.com) pour tout connaître de cette nouvelle agence

[La communication, un métier passion](#)



En novembre, Carol-Ann Loury s'est installée dans sa nouvelle fonction de directrice de la communication au sein de la ville de Vendôme et de la Communauté d'Agglomération Territoires Vendômois.

Dynamique et motivée, cette jeune femme énergique vient renforcer l'équipe de la communication avec des pistes de réflexion déjà établies. « *Il me faut, pour ce nouveau poste, structurer et mettre de la cohérence, harmoniser la communication sur ce territoire* » explique Carol-Ann Loury.

Avec des parents d'origine vendômoise et commerçants à Blois, elle a suivi ses études à Notre-Dame-des-Aydes jusqu'au baccalauréat et obtenu, à Tours, un diplôme de commerce international puis, à Angers, un bachelor en Affaires et négociation internationales. Après quelques stages à l'étranger puis, en fin d'études, un plus long au service export de la marque Lancel, marque de luxe français. Elle désire rester dans le domaine de la mode, un univers qui lui plaît et l'inspire. Intégrant Lacoste, elle y restera plus de 12 ans comme responsable de la marque pour le Golf et le Comité

Olympique Français. « Une vision à 360° du monde du sport, du sponsoring mais également beaucoup de relations publiques, un métier de réseau. Beaucoup de voyages à travers le monde pour s'assurer que la marque Lacoste était la mieux représentée sur l'ensemble des événements. » poursuit la nouvelle directrice. Puis, un passage pendant 3 ans dans le groupe métallurgique familial Decayeux pour développer le domaine luxe de cette marque, définir son marketing, sa communication et organiser l'export. « La famille Decayeux est fan de golf et j'ai pu développer, entre autres, une collection spéciale, boucles de ceinture et bijoux au design du golf. De la définition des produits jusqu'à la distribution, un peu comme si je développais ma propre marque » s'amuse-t-elle à souligner.

Très impliquée dans son travail, Carol-Ann Loury exerce son métier comme une passion. Voulant se rapprocher des siens, se poser après de longues années de voyages, d'aéroport en aéroport, elle intègre la communication à la ville de Vendôme avec toute son expérience et l'idée d'un axe vers l'attractivité du territoire. « Cette région, que je connais bien, est riche que ce soit en termes de sport, d'environnement ou d'agriculture par exemple. La culture et le patrimoine également. Il faut valoriser les bijoux qui se trouvent et se cachent dans ce bel écrin » conclut-elle.

[Plus que jamais, ils comptent sur vous](#)



La campagne d'hiver des restos du cœur est lancée depuis le 24 novembre, l'association compte 4 antennes, Vendôme, Montoire-sur-le-Loir, Mondoubleau et Blois.

Les 35 bénévoles, répartis par équipe de 15, de l'antenne vendômoise des restos du cœur, accueillent les mardis matin et vendredis après-midi, les bénéficiaires pour leur apporter nourriture et vêtements.

Au total, 127 familles, soit environ 320 personnes bénéficient du soutien de cette association créée en 1985. «*Les conditions sanitaires actuelles réduisent fortement l'accueil chaleureux proposé en temps normal aux bénéficiaires*», se désole Michèle Jegorel, responsable du centre.

Cette campagne d'hiver prendra fin lors de la récolte nationale organisée les 12, 13 et 14 mars

2021. Vous pouvez soutenir l'association par des dons ou bien en devenant bénévole.

**Resto du cœur - Vendôme, 22, avenue Georges Clemenceau.
02 54 77 94 09 (Mardi matin et vendredi après-midi)**

[Collèges, clubs sportifs et mairie signent les nouvelles conventions](#)



La mise en place de classes sportives à horaires aménagés a été initiée en 2017 par le

collège Saint-Joseph pour le handball et le tennis puis la natation. Aujourd'hui, pour la saison 2020-2021, le collège Jean-Emond vient d'intégrer en plus le dispositif.

Pour les élèves qui ont choisi de bénéficier de ce programme, ce sont deux heures de sport en plus par semaine grâce aux conventions signées avec l'USV Handball, l'USV Tennis et l'USV Natation.

Initiées au départ par Paul Cruchandeu, professeur de sport au collège Saint-Joseph et retraité aujourd'hui, ces classes sportives s'étendent dorénavant en plus des 6e, 5e et 4e aux classes de 3e dans le collège privé de la ville. Quant au collège Jean-Emond, la première participation se fera pour les élèves de 6e et 5e. « *Les 8 collégiens intégrant ce dispositif vont pouvoir concilier études et pratique approfondie du handball dans un premier temps. La natation et le tennis demandent de la mobilité que nous n'avons pas aujourd'hui au collège. Mais nous savons que ces classes aménagées vont contribuer à leur épanouissement et leur développement personnel* » détaille Eve-Lyne Branchu, principale du collège Jean-Emond.

La mairie de Vendôme, 3e signataire, est un partenaire indispensable à cette mécanique. « *La politique sportive de la commune de Vendôme qui se veut à la fois éducative et de santé, de loisirs et de compétition, doit contribuer à la pratique du plus grand nombre, au développement économique et à l'attractivité du territoire. Nous mettons donc les différents équipements utiles à disposition, comme gymnase et piscine. Nous nous assurons ainsi du bon déroulement des séances d'environ 2h par semaine* » conclut Jean-Claude Mercier, adjoint délégué à la politique sportive de la ville lors de la signature le 2 décembre de cette nouvelle convention entre les collèges, les clubs sportifs et la ville.